



**Service Public d'Assainissement Non Collectif
Communauté de Communes du Pilat
Rhodanien**

9 rue des Prairies
42410 PELUSSIN
Ligne directe : 04 74 87 53 72

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la Communauté de Communes a conclu un nouveau marché avec le bureau d'études **Holocène Environnement** basé sur Saint-Etienne. Ce marché n'a pas caractère d'obligation pour les usagers, mais permet de bénéficier de tarifs groupés et de simplifier vos démarches administratives.

Si cela vous intéresse, vous trouverez ci-dessous le formulaire à remplir et à nous retourner signé dès que possible. Celui-ci sera envoyé au bureau d'études dès réception.

Le prestataire sera tenu de vous prévenir 7 jours au moins avant toute intervention.

Nous vous rappelons qu'une fois l'étude réalisée, le bureau d'études facture l'intervention à la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, qui refacture ensuite à l'utilisateur. Pour cela, l'entreprise fera signer à la personne présente sur place un bon d'exécution détaillant la nature de l'intervention.

La présence de l'utilisateur ou de toute personne de son choix s'imposera lors de l'intervention. En cas de déplacement de l'entreprise et de la non réalisation de la prestation (absence non justifiée...), un tarif visant à recouvrir les frais occasionnés (transport, personnel, etc...) a été fixé à **120 euros**.

Les rapports d'étude seront imprimés en deux exemplaires : un pour la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, un qui sera remis à l'utilisateur par voie postale. Ces rapports seront envoyés dans un délai de 20 jours suivant l'étude réalisée sur le terrain.

Nous vous rappelons que le bureau d'études retenu n'est pas habilité pour vous prescrire une filière de traitement par filtres plantés. Si cette installation vous intéresse, vous devez prendre contact avec le titulaire de l'agrément.

La Communauté de Communes reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le SPANC



Demande d'étude de faisabilité à la parcelle pour la définition d'une installation d'assainissement non collectif

(Formulaire à remplir et à retourner rapidement au SPANC de la Communauté de Communes)

NOM – PRENOM :	
Adresse d'intervention :	
Adresse de facturation (si différente) :	
Référence cadastrale du terrain d'habitation (section - numéro de parcelle):	
Référence cadastrale du terrain d'implantation (section - numéro de parcelle):	
Demande dans le cadre :	<input type="checkbox"/> Permis de construire <input type="checkbox"/> Réhabilitation
N° de Téléphone Maison / Portable:	/
Mail :	@
Personne présente sur place le jour de l'intervention:	

Etude de faisabilité complète <i>*Obligatoire pour les installations situées dans un périmètre de protection</i>	PRIX TTC 2019 <small>(tarifs susceptibles d'être modifiés annuellement ou en cas de renouvellement de marché)</small>	<i>Nombre de propriétaire</i>
Habitation individuelle : <i>un seul propriétaire</i>	563 €	
Habitation regroupée* : <i>installation commune à plusieurs propriétaires</i>		
*Si groupements d'habitations : <i>forfait par propriétaire supplémentaire à ajouter au tarif de base ci-dessus</i>	96 €	
Etude particulière : <i>effluents non domestiques, camping, écoles, restaurants, installation supérieur à 21 EH, etc...</i>	815 €	
TOTAL		

Etude simplifiée pour la définition de l'exutoire des eaux traitées	PRIX TTC 2019 <small>(tarifs susceptibles d'être modifiés annuellement ou en cas de renouvellement de marché)</small>	<i>Nombre de propriétaire</i>
Habitation individuelle ou regroupée	389 €	

Bon pour accord,

A

Le / / 20.....

Signature du ou des demandeurs :